

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

VOLET 2 - COHORTE D'ENTREPRISES (ANNEXE SUITE)

Si le nombre d'entreprises membres de la cohorte est supérieur à dix, veuillez remplir ce formulaire et le joindre à votre demande. Remplissez autant de copies du formulaire que nécessaire.

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'entreprise

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Type d'organisation

Reportez-vous, au besoin, aux définitions présentes dans le guide du demandeur, au point 4.

Cochez si cette information s'applique à cette entreprise :

Est à but lucratif ou est une entreprise d'économie sociale légalement constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

Est incorporée en vertu d'une des lois suivantes :

- › *Loi sur les compagnies, partie III;*
- › *Loi sur les corporations canadiennes, partie II;*
- › *Loi sur les coopératives;*
- › *Loi sur les coopératives de services financiers.*

A un établissement commercial au Québec.

Est sans défaut en vertu des lois et règlements qui la régissent et dispose des pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses activités.

Est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Est contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (provincial ou fédéral) ou par une entité municipale.

Est détenue majoritairement par une société d'État (actionnaire majoritaire).

Est sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ou de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nombre d'employés

Secteur d'activité

ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA COHORTE

Description de l'entreprise (suite)

Description de l'entreprise (mission, produits, services, principales activités, etc.)

990 caractères maximum (espaces comprises)

Au meilleur de votre connaissance, comment qualifieriez-vous cette entreprise en matière d'intégration de pratiques écoresponsables et de technologies propres?*

Entreprise sensibilisée

L'entreprise sensibilisée est consciente des bénéfices associés aux pratiques écoresponsables et aux technologies propres, puisqu'elle a été informée (p. ex. : documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée

L'entreprise préparée a tout en main pour adopter une nouvelle pratique écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. : a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation particulière sur le sujet).

Entreprise en action

L'entreprise en action a mis en place une pratique écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. : a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en oeuvre).

Entreprise qui maintient ses actions

Entreprise qui a maintenu ses pratiques écoresponsables ou ses technologies propres (p. ex. : reconduction de sa certification, mise à niveau de ses connaissances ou mesure des impacts de ses actions).

Justifiez au besoin

990 caractères maximum (espaces comprises)

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

VOLET 2 - COHORTE D'ENTREPRISES

Le formulaire doit être transmis par courriel au Fonds d'action québécois pour le développement durable à l'adresse suivante :

info@fondsecoleader.ca

Libellez le titre de votre document et l'objet de votre courriel de la manière suivante :
Volet 2 - nom du coordonnateur

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À VOTRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Assurez-vous d'accompagner votre formulaire des documents suivants :

- Les lettres d'engagement des entreprises participantes;
- La ou les soumissions du ou des experts choisis;
- Les lettres patentes du coordonnateur de cohorte;
- La résolution du conseil d'administration de son organisation autorisant le signataire à agir en son nom;
- Les derniers états financiers de son organisation;
- Si applicable, la confirmation de financement additionnel à partir d'un autre fonds public;
- Tout autre document jugé pertinent pour la compréhension du projet.

Signature du demandeur :

En signant ce formulaire, l'entreprise s'engage à respecter les conditions requises par le cadre normatif du programme (si sa demande de subvention est acceptée).



Le Fonds Écoleader est une initiative du Gouvernement du Québec, coordonnées par le Fonds d'action québécois pour le développement durable en collaboration avec le Centre québécois de développement durable et Écotech Québec.